

Début avril, la Radio Française avait annoncé que le procès du « Traître Pétain » commencerait le 24. Par contumace. C'est ce même 24 avril, jour de ses quatre-vingt-dix ans (1) que « l'inculpé » arrive en Suisse. Ici, laissons parler le dernier Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat Français (2).

...« C'est un moment de grâce entre la prison allemande et le cachot gaulliste... Le Gouvernement Fédéral fait part au Gouvernement Provisoire du désir du Maréchal de se constituer prisonnier à la frontière suisse... De Gaulle... demande officiellement à la Suisse de le conserver sur son territoire. Un petit scénario est envisagé. La France demandera l'extradition, la Suisse refusera et on n'insistera pas. Ce sera parfait...

Le Maréchal sera accusé d'abandonner les siens dans le danger, de se soustraire à ses responsabilités. Quant au procès, ...Mornet a tout préparé (3). On ne peut en douter, il le raconte lui-même dans la presse. Une condamnation à mort en bonne et due forme et tout sera dit. Le Maréchal sera déshonoré aux yeux de ses amis. Il sera vraiment abattu sans recours possible.

Mais le Gouvernement Fédéral ne consent pas à se prêter à ce jeu. Il suggère simplement que la demande lui soit adressée officiellement, ce qui suffit pour enterrer l'affaire »...

Vallorbe, 26 avril 1945, 19 heures.

...« La barrière se lève, les voitures passent, s'arrêtent. Le Maréchal perçoit dans le jour finissant des soldats, des gendarmes, les uns présentant les armes, d'autres l'arme renversée. Ces gens paraissent surpris, courent, s'interpellent. On a une curieuse impression de désordre. Un militaire en kaki, la figure fermée, l'air rogue, s'avance à grandes enjambées. Sans autre préambule il prononce d'une voix rude : « Descendez, allez là ». Le Maréchal ne connaît pas cet officier. Il distingue des étoiles de général et, descendant de voiture, tend la main à ce jeune camarade. Le Général Koenig ignore cette main tendue »...

(1) Il est curieux de relever dans le geste gaulliste autant de goût pour les anniversaires.

(2) Jean Tracou. — « Le Maréchal aux Liens ». Ed. André Bonne, Paris, 1949.

(3) Le vieux Procureur avait été, pour l'occasion, sorti de sa retraite. On le présentait comme un spécialiste des procès de trahison. N'avait-il pas, jadis, requis contre... Mata-Hari !

...« Le train s'arrête avant la gare de Pontarlier. Une bande de plusieurs centaines de « patriotes » hurle à la mort pendant trois quarts d'heure. On entend : Au poteau ! Vive Koenig ! A mort le traître. On frappe à grands coups contre le wagon. La Maréchale, inquiète, sort dans le couloir et dit à l'un des policiers : « Voulez-vous aller demander au Général Koenig si c'est ici qu'on a décidé de nous faire assassiner ».

Montrouge...

« où viennent d'être fusillés Brasillach, Paul Chack et tant d'autres... Le Général Koenig a disparu.

Quelle agréable surprise ! On s'attendait au pire et voici que l'accueil est humain, presque courtois. Le Maréchal constate qu'il y a plus de correction et même de simple éducation chez les gardiens professionnels que chez les geôliers d'occasion à qui il a eu jusque-là affaire »... (1).

« Instruction » poussée au rouge. « La Maréchale apprend avec stupeur qu'elle est elle-même inculpée d'intelligence avec l'ennemi. Elle ne sait pas encore qu'il faut s'attendre à tout ».

Le dimanche 21 juillet 1945, à 13 heures, une voiture cellulaire entre au Fort de Montrouge. Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, M.... Amor, vient embarquer en panier à salade le vainqueur de Verdun flanqué de son épouse. Il les conduit en cet équipage au Palais de Justice.

Le procès va s'ouvrir.

Fin JUILLET 1945

La presse est remplie de ce procès, le « plus grand de l'Histoire », ainsi qu'il est, par elle, habituellement qualifié.

Philippe dévore tous les journaux. On devine dans quels sentiments. Il en a plein les bras lorsque, tournant le couloir qui distribue le rez-de-chaussée de la Coccinelle, il tombe sur un autre Philippe, Philippe Lorboo.

(1) Ibid.

D'ascendance belge, il est le plus spontané des camarades. Et l'un des plus profonds. Tout ce qu'il est, il le doit à ses efforts, mais aussi à trois ou quatre anciens de la Maison. Douze à quinze ans plus tôt, ce noyau serré d'Action Française, imprégné de vraie culture, a vu venir à lui, portant culottes courtes, un minuscule adolescent. Lorboo arrivait là, poussé par la nécessité de gagner sa vie très vite. Pour lui, pas question d'études alors qu'il éclatait d'intelligence. Cette injustice parut insupportable à ses aînés. Alors ils entreprirent en commun de guider le garçon. C'est à la Coccinelle qu'avec eux Philippe Lorboo ferait ses humanités. Elles étaient sanctionnées quand 39 arriva. Croix de Guerre dans les Commandos. Captivité, Une laryngite chronique avait permis le rapatriement. On considérait Lorboo comme « un des espoirs de la Compagnie ». Il venait d'épouser la fille aînée de son premier bienfaiteur.

De sa voix rauque, traînant tant d'aspérités dominées, il en vient tout de suite au fait :

- Je vous cherchais, mon vieux. C'est urgent. Figurez-vous que j'ai deux cartes pour le procès du Maréchal. Je les dois à l'Huissier de la Haute-Cour. Nous étions dans le même camp. Démerdez-vous. Vous venez avec moi...
- Je ne peux accepter, voyons. Les gens se battraient pour cela. Vous avez certainement tant d'autres personnes à obliger...
- Non. C'est avec vous que je veux aller. Pour toutes sortes de raisons...
- Mais qu'est-ce que je vais dire ici ?...
- Vous savez bien qu'on vous laisse tout faire. Si vous tenez à en parler, Archambault ne peut pas vous dire non...

✱

- Cher Monsieur, je viens vous demander, pour ces jours-ci, la faculté d'être encore absent...
- Parfait. Vous avez des obligations ?...
- Si l'on veut. C'est pour le Procès Pétain.
- Ah ça non, mon petit Portulier. C'est trop écœurant... Et je m'étonne que, vous surtout...
- Lorboo a deux cartes. Ce seraient au moins deux places occupées par des amis du Maréchal...

Regard d'acier. Deux mains décharnées sur des tempes creusées.

- C'est une autre façon de voir les choses. Alors allez-y

si vous avez le courage de vous taire. Moi, je ne pourrais pas, il faudrait que cela sorte...

On doit arriver plus d'une heure avant l'ouverture de l'audience, c'est-à-dire, avant midi. Barrages. Les Pas-Perdus sont eux-mêmes coupés par un cordon serré de gardes. Fouille. La salle immense est vite remplie. On y a dressé des gradins de bois en hauteur, le long des grandes fenêtres. Les deux Philippe vont s'y trouver juste au-dessus de Mornet, un peu vers la droite, dominant le fauteuil de l'accusé d'un mètre ou deux. Les journalistes sont en face, de plain-pied ; parmi ses confrères, une femme aux yeux fous, d'âge incertain, semble volontairement s'affecter d'une vulgarité de pétroleuse. A gauche, les Jurés Parlementaires et ceux de la Résistance entourent le Tribunal ; ils siègent derrière les magistrats couverts d'hermine, ainsi qu'un vigilant aéropage. Au cœur de ce Jury, encore et toujours lui, le douteux commerçant d'Arras... (1). Dans l'habituel emplacement du public, les témoins, au coude à coude avec tout le Barreau de Paris.

Il fait très chaud. On a ouvert les grandes fenêtres, organisé des courants d'air. Dans la tribune improvisée, des voisins protègent leurs jambes en tendant des foulards car... de l'autre côté, les photographes du contre-bas s'en donnent à cœur joie ! On se restaure de sandwiches sans vraie consistance. Une atmosphère de tournoi de petite province.

L'assistance s'est on ne peut plus tassée. Attention. La petite porte de chêne en vis-à-vis, par laquelle on est entré, s'était tout à l'heure refermée. On vient de l'entrouvrir à nouveau.

Le voici !... Tous ceux qui avaient pu s'asseoir se sont levés. Pétain, képi lauré à la main droite, gants blancs, s'avance lentement, fendant une étroite haie de militaires et de gardes. Tout le monde sait que, depuis sa déclaration liminaire, au début de la première audience, il est resté silencieux. Mais comme il est présent !... Un jeune officier semble ne pas rectifier la position. Pétain s'arrête un court instant, le regarde... et lui envoie son képi dans le ceinturon. L'autre se fige.

Le Maréchal s'installe sur son fauteuil, devant un petit bureau.

(1) Condamné par la suite, plusieurs fois, aux Travaux Forcés pour l'Affaire des Bons et... son attitude sous l'occupation ! Libéré. En fuite à nouveau en 1969 à la suite d'un misérable fait divers... (L'Aurore des 10/11 mai 1969).